

Bienvenue à la résidence Le Cheval Blanc

Afin de faciliter votre séjour et de respecter la tranquillité de tous dans la résidence, voici les informations à connaître :

<p>La résidence Le Cheval Blanc est sécurisée par une vidéo surveillance 24/24 des zones du RDC, du SKI ROOM et de la LAVERIE. Certains accès de la résidence se font par badge.</p>	
<p>La résidence est non-fumeurs dans ses parties communes et appartements. Ne jetez pas vos mégots de cigarettes à partir des balcons, ni dans les bacs de fleurs, utilisez un cendrier de poche.</p>	 <p>Cendrier de poche</p>
<p>Les animaux sont acceptés quand cela est spécifié sur le document de votre séjour.</p>	
<p>A votre arrivée il vous a été remis un ou plusieurs badges d'accès à la résidence. La perte de ce badge fera l'objet d'une facturation.</p> <p>L'entrée principale du hall d'accueil est libre d'accès de 8h00 à 22h00. Cette entrée principale est verrouillée de 22h00 à 8h00, et accessible uniquement par badge pendant cette plage horaire.</p> <p>L'accès au sky room se fait uniquement par badge. L'entrée et la sortie du sky room avec votre équipement de ski se fait directement vers ou à partir de l'extérieur par la porte sud, ne pas passer par le hall d'accueil.</p>	 <p>Votre badge</p> <p>Lecteur de badge</p>
<p>Les parties communes : les escaliers, les ascenseurs et le hall d'accueil ne doivent pas être fréquentés avec des chaussures de ski chaussées aux pieds (dégradations, bruits, etc.).</p>	
<p>Une laverie située au RDC, face aux ascenseurs, est à votre disposition. Équipée d'un lave-linge et d'un sèche-linge, son utilisation est payante par carte bancaire sans contact. Merci de laisser cet endroit en état de propreté.</p>	
<p>Le bloc de pierre placé à l'extérieur devant l'entrée principale, adore recevoir des coups de pieds afin d'évacuer la neige de vos chaussures, pensez-y avant de pénétrer dans la résidence.</p>	 <p>Bloc de pierre</p>
<p>L'évacuation des déchets ménagers se fait à partir des conteneurs collectifs semi-enterrés situés à l'extérieur juste en face de la résidence. Tri : verres, emballages et papiers, ordures ménagères.</p>	 <p>Ordures ménagères</p>
<p>Les véhicules et remorques doivent stationner sur le parking extérieur, merci de respecter les places réservées aux personnes handicapées* et dépose minute qui sont disponibles devant l'entrée de la résidence.</p> <p>P  *Places réservées aux personnes handicapées, article R417-11 du code de la route : "Tout arrêt ou stationnement gênant prévu par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe". La police municipale est habilitée à intervenir sur ce site. Contravention sur une place pour handicapé 135€.</p>	 <p>Place pour handicapé</p> <p>Dépose minute</p>
<p>Quelques contacts : Conciergerie Tel. : 06 10 65 86 78, Happy Ressort Immo Tel. : 04 79 83 02 95, ImmoValfrejus Tel. : 04 79 20 27 59, Lou Service Tel. : 04 79 20 25 92, Office de Tourisme Tel. : 04 79 05 33 83, Remontées mécanique Tel. : 04.79.05.32.71, Maison médical 550 av. Emile Charvos 73500 Modane Tel. : 04 79 05 50 81.</p>	 <p>URGENCE européen 112</p>

BON SEJOUR DANS NOTRE RESIDENCE